

Fonds de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice)

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sans frais, en composant le 1 800 792-9355, en écrivant à CI Investments Inc., 15, rue York, 2^e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3, ou en visitant notre site Web, au www.ci.com, ou le site Web de SEDAR+, au www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par l'une de ces méthodes pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

OBJECTIF ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds de produits de base généraux CI Auspice (le Fonds) est de reproduire, dans la mesure du possible et avant frais et dépenses, le rendement de l'indice Auspice Broad Commodity Excess Return (l'indice de référence ou l'indice), en investissant dans des instruments financiers, y compris des contrats à terme et des dérivés, pour obtenir une exposition à l'indice. L'indice utilise une méthodologie quantitative pour suivre un portefeuille diversifié de contrats à terme sur matières premières, ou composants, dans trois secteurs : agriculture, énergie et métaux.

Le Fonds cherche à atteindre son objectif de placement en investissant et en détenant une part proportionnelle des contrats à terme sur marchandises et d'autres instruments qui composent l'indice, ou un échantillon de ceux-ci, dans la même proportion que celle reflétée dans l'indice, afin de suivre le rendement de l'indice.

Conformément au NI 81-102 ou à une exemption de celui-ci, le Fonds peut investir dans des contrats à terme ou être exposé à ceux-ci. Les contrats à terme sont des contrats normalisés conclus sur des devises nationales ou étrangères qui exigent la livraison future de quantités précises de diverses marchandises agricoles, de marchandises industrielles, de devises, d'instruments financiers, de produits énergétiques ou de métaux à un moment et à un endroit précis. Les conditions générales des contrats à terme d'une marchandise particulière sont normalisées et, à ce titre, ne sont assujetties à aucune négociation entre l'acheteur et le vendeur. Sous réserve des limites et des exigences de qualification énoncées dans le NI 81-102 et conformément à ses politiques, le Fonds fournira des actifs de portefeuille à ses courtiers à terme qui sont membres des bourses à terme pertinentes pour garantir ses obligations en vertu de contrats à terme.

Le Fonds repositionnera généralement la taille de chaque participation du portefeuille après chaque fin de mois conformément au rééquilibrage de l'indice, mais il peut également modifier la position d'un composant d'une position longue à une position plate, ou vice versa, dans une marchandise donnée sur une base quotidienne si l'indice est ainsi ajusté.

Le Fonds utilise une approche « passive » ou d'indexation pour tenter d'atteindre son objectif de placement. Le Fonds n'essaie pas de surpasser l'indice et ne prend généralement pas de positions défensives temporaires. Si le Fonds prend une position défensive temporaire, il peut ne pas atteindre son objectif de placement pendant ces périodes. Bien que le Fonds ait l'intention de répliquer parfaitement l'indice, il peut parfois détenir un échantillon représentatif des composants de l'indice qui ont des caractéristiques globales similaires à celles de l'indice. Cela signifie que le Fonds ne peut pas détenir tous les instruments financiers inclus dans l'indice, sa pondération en placements dans ces instruments financiers ou marchandises peut être différente de celle de l'indice et il peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas inclus dans l'indice. Le Fonds rééquilibrera son portefeuille lorsque l'indice se rééquilibrera.

Pour une analyse détaillée de l'objectif et des stratégies de placement du Fonds, veuillez vous reporter au prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

RISQUE

Durant la période ou l'exercice, aucune modification apportée au Fonds n'a eu d'incidence importante sur le niveau de risque global associé à celui-ci. Les risques liés aux placements dans ce Fonds sont décrits dans le dernier prospectus simplifié ou ses modifications. Le gestionnaire procède à un examen de la notation du risque du Fonds, au moins chaque exercice, selon la méthodologie exigée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Toute modification apportée à la notation du risque durant la période ou l'exercice découle d'un tel examen et ne repose pas sur des changements apportés à l'objectif ou aux stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023, l'actif net du Fonds a augmenté de 20,4 M\$ de dollars pour s'établir à 124,2 M\$ de dollars. Le Fonds a enregistré des ventes nettes de 29,2 M\$ de dollars au cours de l'exercice. Le rendement du portefeuille a réduit l'actif de 4,1 M\$ de dollars. Le Fonds a versé des distributions totalisant 4,7 M\$ de dollars. Les parts ordinaires couvertes ont dégagé un rendement -2,2 %, après paiement des honoraires et des frais, pour la période d'un an close le 31 décembre 2023. Durant la même période, l'indice de référence du Fonds a affiché un rendement de -8,0 %. Ce dernier est l'indice Auspice Broad Commodity Excess Return (ABCERI) (l'indice de référence ou l'indice).

En 2023, l'Inde a commencé à introduire des exportations sur de nombreux marchés de produits agricoles clés, notamment le sucre.

L'augmentation des conflits a entraîné une volatilité dans les marchés des métaux et de l'énergie, mais cette volatilité n'a pas entraîné de tendances importantes dans l'un ou l'autre secteur. Cela est conforme aux attentes étant donné les tendances solides que l'on a observées dans l'ensemble des matières premières en 2020, 2021 et 2022. Les sécheresses, suivies de niveaux de pluie supérieurs à la moyenne, ont entraîné une volatilité des marchés agricoles sans les occasions de tendance correspondantes.

Fonds de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice)

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023

La réouverture de la Chine après les restrictions liées à la COVID-19 a déçu les investisseurs, mais le pays présentait toujours un potentiel de hausse important pour 2024.

Le Fonds a surclassé son indice de référence au cours de l'exercice. Le Fonds a connu une volatilité moyenne plus faible que le marché en raison de son positionnement prudent tout au long de l'exercice, un facteur clé de son rendement supérieur à son indice de référence. Le risque du Fonds a été réduit en ayant moins de positions longues, car de nombreux marchés des matières premières ont connu des tendances à la baisse. La sélection des titres a contribué au rendement supérieur du Fonds, de même que la réduction de l'exposition aux marchés de l'énergie. La surpondération du Fonds à l'égard du sucre a contribué à son rendement. Les autres produits de base notables qui ont contribué au rendement du Fonds ont été l'or et au mazout domestique. La surperformance a également été stimulée par la répartition de liquidités du Fonds.

Après avoir été un moteur important du rendement positif du Fonds en 2020, 2021 et 2022, une exposition surpondérée des marchés agricoles par rapport à l'indice de référence a nui au rendement du Fonds, malgré un rendement solide du marché du sucre. La répartition du soya a le plus pénalisé le rendement du Fonds. Les expositions au coton et au maïs ont également nui au rendement du Fonds.

Des titres dans l'argent et l'or ont été ajoutés au Fonds au cours du quatrième trimestre de 2023, ce qui a nui au rendement du Fonds. De nouvelles expositions au pétrole brut, au mazout domestique et à l'essence ont également été ajoutées au Fonds. Nous avons éliminé l'exposition du Fonds au sucre pour tirer des bénéfices de son rendement supérieur au cours de l'exercice.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les risques de marché actuels sont, selon nous, positivement orientés en faveur des produits de base. Les pénuries structurelles d'approvisionnement n'ont pas encore été résolues, tandis que les conflits géopolitiques et l'insécurité alimentaire mondiale ont atteint leur niveau le plus élevé depuis des décennies. Le fait que plus de 50 pays, représentant plus de 50 % de la population mondiale, soient appelés à se rendre aux urnes en 2024 ajoute à l'environnement d'incertitude mondiale.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, les augmentations sont généralement efficaces pour l'inflation tirée par la demande, mais moins efficaces pour l'inflation poussée par les coûts. Il a fallu plus de dix ans de hausse des taux d'intérêt dans les années 1970 pour combattre la dernière flambée d'inflation. Selon nous, c'est ce que nous constatons aujourd'hui avec l'incapacité des indicateurs d'inflation à poursuivre leur baisse au cours du second semestre 2023.

Nous avons toutefois des perspectives positives pour la période à venir, mais continuons à positionner le Fonds de manière défensive, avec une allocation importante en liquidités et une exposition aux métaux précieux. Comme l'illustre l'année 2020, notre approche tactique nous permet d'ajouter rapidement de nouvelles positions ou de modifier les expositions si nécessaire, en fonction de l'évolution des produits de base.

Nom du fonds

À compter du 5 mai 2023, le FNB de produits de base généraux CI Auspice a été renommé Fonds de produits de base généraux CI Auspice.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Gestionnaire, conseiller en valeurs et fiduciaire

CI Investments Inc. est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds. CI Investments Inc. est une filiale de CI Financial Corp. En contrepartie de frais de gestion, le gestionnaire fournit les services de gestion nécessaires aux activités courantes du Fonds. Il s'acquitte de tous les frais d'exploitation du Fonds (à l'exception des impôts et taxes, des coûts d'emprunt et des nouveaux frais imposés par le gouvernement) moyennant des frais d'administration.

Les taux des frais de gestion et des frais d'administration au 31 décembre 2023, pour la série ou catégorie ou pour chacune des séries ou catégories, selon le cas, sont indiqués ci-après :

| | Taux des frais de gestion annuels (%) : | Taux des frais d'administration annuels (%) : |
|----------------------------|---|---|
| Série A | 1,520 | 0,10 |
| Série F | 0,520 | 0,10 |
| Série I | Payés directement par les investisseurs | Payés directement par les investisseurs |
| Série P | Payés directement par les investisseurs | 0,10 |
| Parts ordinaires couvertes | 0,520 | 0,10 |
| Série W | Payés directement par les investisseurs | 0,05 |

Le gestionnaire a perçu des frais de gestion de 0,6 M\$ de dollars et des frais d'administration de 0,1 M\$ de dollars pour l'exercice.

Frais de gestion

Environ 26 % des frais de gestion totaux ont servi à payer les commissions de vente et de suivi. Les 74 % restants ont été affectés au paiement des frais de gestion des placements et d'autres frais d'administration générale.

Fonds de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice)

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023

Opérations entre fonds liés

Ces opérations surviennent lorsqu'un Fonds vend ou achète des parts ou des actions d'un autre Fonds géré par le gestionnaire. Au cours de la période ou de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a effectué des opérations entre fonds liés ou a détenu une ou des positions dans un ou des fonds liés à la fin de la période ou de l'exercice.

Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire, en ce qui concerne le Fonds, a reçu les instructions permanentes suivantes de la part du comité d'examen indépendant (CEI) en ce qui concerne les transactions entre parties liées :

Les instructions permanentes applicables exigent, entre autres, que les opérations entre parties liées soient effectuées conformément aux politiques et procédures du gestionnaire et à la loi applicable et que le gestionnaire rende compte périodiquement des opérations entre parties liées au CEI et informe le CEI de toute violation importante de ces politiques. Les politiques et procédures du gestionnaire exigent que les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées a) soient libres de toute influence de la part d'entités liées au gestionnaire et ne prennent en compte aucun facteur touchant une entité liée au gestionnaire; b) représentent l'appréciation commerciale du gestionnaire sans égard à des facteurs autres que l'intérêt véritable du Fonds; c) respectent les limites fixées par la loi applicable; et d) aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

À moins d'indication contraire ci-dessus dans la section Opérations entre parties liées, le Fonds n'était partie d'aucune opération entre parties liées durant la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023. Si le Fonds a investi dans des opérations entre parties liées, il s'est appuyé sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations entre parties liées au cours de cette période ou de cet exercice de référence.

Fonds de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice)

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le ou les tableaux suivants, qui présentent les principales données financières relatives au Fonds, ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour les cinq dernières périodes ou derniers exercices, le cas échéant.

| Actif net par part (\$) | Augmentation (diminution) liée aux activités : | | | | | | Distributions : | | | | Actif net à la clôture de la période ou de l'exercice indiqué | |
|---|--|--------------|---|--|--|--|--|------------|------------------|--------------------------|---|-------------------------|
| | Actif net à l'ouverture de la période ou de l'exercice | Revenu total | Charges totales (déduction faite des distributions) | Profits (pertes) réalisés(e)s de la période ou de l'exercice | Profits (pertes) latent(e)s de la période ou de l'exercice | Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités | Revenu net de placement (déduction faite des dividendes) | Dividendes | Gains en capital | Remboursement de capital | | Total des distributions |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Série A ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ | | | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 10,00 | 0,30 | (0,11) | (1,07) | 0,07 | (0,81) | - | - | - | - | - | 9,25 |
| Série F ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ | | | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 10,00 | 0,31 | (0,04) | (1,07) | 0,06 | (0,74) | - | - | - | - | - | 9,32 |
| Série I ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ | | | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 10,00 | 0,30 | - | (1,10) | 0,16 | (0,64) | - | - | - | - | - | 9,36 |
| Série P ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ | | | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 10,00 | 0,31 | (0,01) | (1,06) | 0,10 | (0,66) | - | - | - | - | - | 9,35 |
| Parts ordinaires couvertes ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ | | | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 22 septembre 2022 | | | | | | | | | | | | |
| Symbole TSX : CCOM | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 20,26 | 0,98 | (0,15) | (1,14) | (0,35) | (0,66) | - | - | - | (0,80) | (0,80) | 19,04 |
| 31 déc. 2022 | 20,00 | 0,19 | (0,04) | (0,17) | 0,51 | 0,49 | - | - | - | (0,01) | (0,01) | 20,26 |
| Série W ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ | | | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 10,00 | 0,31 | - | (0,97) | (0,06) | (0,72) | - | - | - | - | - | 9,35 |

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la série ou catégorie pertinente au moment considéré. L'augmentation ou la diminution de l'actif net par part liée aux activités est calculée à partir du nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série ou catégorie pertinente au cours de la période ou l'exercice.

3) Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

4) Ces données sont fournies pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le 31 décembre.

Fonds de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice)

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires

| | Total de l'actif net en milliers de dollars | Nombre de parts en circulation en milliers | Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge après taxes % | Ratio des frais de gestion avant taxes % | Taxe de vente harmonisée % | Ratio des frais de gestion après taxes % | Taux effectif de la TVH pour la période ou l'exercice % | Ratio des frais d'opérations % | Taux de rotation du portefeuille % | Prix du marché à la clôture \$ |
|---|---|--|--|--|----------------------------|--|---|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| Série A ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 1 046 | 113 | 1,82 | 1,62 | 0,20 | 1,82 | 12,16 | 0,04 | 51,66 | - |
| Série F ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 1 128 | 121 | 0,67 | 0,62 | 0,05 | 0,67 | 8,54 | 0,04 | 51,66 | - |
| Série I ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 9 | 1 | - | - | - | - | - | 0,04 | 51,66 | - |
| Série P ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 17 | 2 | 0,12 | 0,10 | 0,02 | 0,12 | 11,48 | 0,04 | 51,66 | - |
| Parts ordinaires couvertes ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 22 septembre 2022 | | | | | | | | | | |
| Symbole TSX : CCOM | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 121 834 | 6 400 | 0,70 | 0,62 | 0,08 | 0,70 | 13,00 | 0,04 | 51,66 | 19,03 |
| 31 déc. 2022 | 103 812 | 5 125 | 0,70 | 0,62 | 0,08 | 0,70 | 13,00 | 0,03 | - | 20,27 |
| Série W ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾ | | | | | | | | | | |
| Début des activités : 16 mai 2023 | | | | | | | | | | |
| 31 déc. 2023 | 153 | 16 | 0,05 | 0,05 | - | 0,05 | - | 0,04 | 51,66 | - |

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction) imputées au Fonds et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période ou l'exercice, y compris la quote-part du Fonds des charges du ou des fonds sous-jacents, le cas échéant. Le taux effectif de la TVH est calculé en utilisant le taux applicable à chaque province selon la résidence du porteur de parts et peut être différent de 13 %.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période ou l'exercice, y compris la quote-part du Fonds des charges liées au ou aux fonds sous-jacents, le cas échéant.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période ou l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période ou exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période ou cet exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période ou l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille correspond au moindre du coût des achats et du produit des ventes de titres en portefeuille au cours de la période ou l'exercice (déduction faite de la trésorerie et des placements à court terme arrivant à échéance dans moins d'un an et déduction faite des actifs acquis dans le cadre d'une fusion, le cas échéant) divisé par la juste valeur moyenne mensuelle des placements au cours de la période ou l'exercice.

5) Ces données sont fournies pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le 31 décembre.

6) Prix du marché à la clôture.

Fonds de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice)

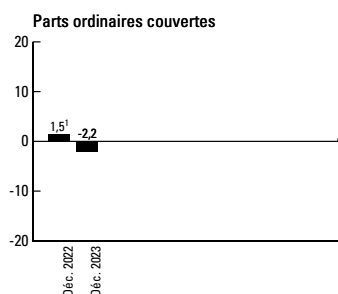
Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023

RENDEMENT PASSÉ

Cette section contient une description du rendement passé du Fonds, lequel n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur. Les données présentées reposent sur l'hypothèse que les distributions versées par le Fonds au cours de la ou des périodes ou du ou des exercices indiqués aient été réinvesties dans des parts supplémentaires des séries ou catégories pertinentes du Fonds. De plus, elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement et des autres frais facultatifs qui auraient eu pour effet de réduire le rendement.

Rendement annuel

Le ou les graphiques suivants présentent le rendement annuel du Fonds pour chaque période ou exercice indiqué et illustrent la variation du rendement d'une période ou exercice à l'autre. Le ou les graphiques montrent, sous forme de pourcentage, l'augmentation ou la diminution, calculée en date du dernier jour de chaque période ou exercice, d'un placement effectué le premier jour de la période ou l'exercice en question, sauf indication contraire.



1 Le rendement de 2022 couvre la période du 22 septembre 2022 au 31 décembre 2022.

Fonds de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice)

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés du Fonds pour chaque exercice présenté, comparativement à ceux de l'indice Auspice Broad Commodity Excess Return.

L'indice Auspice Broad Commodity Excess Return est une stratégie tactique à long terme axée sur le momentum et la structure à terme pour suivre les positions longues ou neutres dans un portefeuille diversifié de contrats à terme sur les matières premières qui couvrent les secteurs de l'énergie, du métal et de l'agriculture. L'indice intègre des méthodes dynamiques de gestion des risques et de roulement des contrats.

La section « Résultats d'exploitation » du présent rapport contient une analyse du rendement du Fonds en comparaison de celui de l'indice de référence.

| | Un an (%) | Trois ans (%) | Cinq ans (%) | Dix ans (%) | Depuis la création (%) |
|--|------------------|----------------------|---------------------|--------------------|-------------------------------|
| Parts ordinaires couvertes | (2,2) | s.o. | s.o. | s.o. | (0,6) |
| Indice Auspice Broad Commodity Excess Return | (8,0) | s.o. | s.o. | s.o. | (5,7) |

Fonds de produits de base généraux CI Auspice (auparavant FNB de produits de base généraux CI Auspice)

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE au 31 décembre 2023

| Catégorie | % de l'actif net | Catégorie | % de l'actif net | Les principaux titres | % de l'actif net |
|---|------------------|---|------------------|---|-------------------|
| Répartition par pays | | Répartition par secteur | | | |
| Fonds sous-jacent(s) | 93,8 | Fonds sous-jacent(s) | 93,8 | Fonds marché monétaire CI (série I) | 93,8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,8 | Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,8 | Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,8 |
| Placement(s) à court terme | 0,8 | Placement(s) à court terme | 0,8 | Gouvernement du Canada, 4,83 %, 18 janvier 2024 | 0,8 |
| Autres actifs (passifs) nets | 0,0 | Autres actifs (passifs) nets | 0,0 | Total de l'actif net (en milliers de dollars) | 124 187 \$ |
| Contrat(s) de change à terme | 0,0 | Contrat(s) de change à terme | 0,0 | | |
| Contrat(s) à terme standardisé(s) | (0,4) | Contrat(s) à terme standardisé(s) | (0,4) | | |

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour seront disponibles sur une base trimestrielle.

REMARQUE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le Fonds, ses futurs résultats, stratégies et perspectives, et d'éventuelles futures actions du Fonds. L'usage du conditionnel et l'emploi de termes à connotation prospective tels que « soupçonner », « perspective », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention de », « prévision » ou « objectif » permettent de repérer ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Étant donné qu'elles comportent, de façon inhérente, des risques et des incertitudes, qui peuvent aussi bien concerner le Fonds que les facteurs économiques généraux, il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont les suivants : la conjoncture économique, politique et financière au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les progrès technologiques, les modifications apportées aux lois et règlements, les procédures judiciaires et réglementaires, les poursuites judiciaires et les catastrophes naturelles.

Cette liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à examiner soigneusement les différents facteurs, y compris ceux-là. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.